



UNION FRANCILIENNE
DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES
SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

FORMATIONS

POUR LES PROFESSIONNEL.L.E.S
DES CENTRES SOCIAUX FRANCILIENS

 2025

Version 11-2024

union.francilienne@centres-sociaux.fr

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>

Association loi 1901 - Siret 482 795 523 00026

Organisme de formation enregistré sous le n°11 91 07128 91
auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



SOMMAIRE

QUALIFIER LES ACTEURS POUR QUALIFIER LES PROJETS

INFORMATIONS PRATIQUES

NOS FORMATIONS EN 2025 :

Construire sa stratégie de communication

La fonction accueil, une affaire d'équipe

Mettre en œuvre des actions de lutte contre les discriminations

Référent familles, une fonction au cœur du projet

FAVE : Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice

PROCÉDURE DE GESTION DES ABSENCES ET ABANDONS



Tel : 06.26.46.18.97

union.francilienne@centres-sociaux.fr

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>





QUALIFIER LES ACTEURS POUR QUALIFIER LES PROJETS

Une ambition partagée au sein de l'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels (UFFCS) et par les 8 fédérations de Centres sociaux d'Ile-de-France.

Les 515 structures de l'animation de la vie sociale (Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale) dont **382 structures adhérentes à notre réseau francilien** emploient plus de 6 000 salarié.e.s. Conçues et/ou développées par la commission régionale formation, les formations proposées dans ce catalogue visent à :

- **accompagner les salarié.e.s dans leur parcours**, pour s'adapter au mieux à leur fonction et aux missions des centres sociaux,
- **soutenir les centres dans leur action**, la qualification des professionnels participe de la qualification des projets dont ils sont porteurs, dans un champ professionnel qui touche à de nombreuses questions sociales.

Notre philosophie et nos engagements

- **Organiser des formations en fonction des besoins identifiés du réseau.**
- **Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de transfert des compétences, de réflexions** permettant les découvertes, la création, l'inventivité, de mutualisation des savoir faire où chacun peut penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques.
- **Défendre une approche plurielle de la formation**, non dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité.
- **Respecter les participant.e.s dans leurs convictions et les encourager dans leurs apprentissages.**
- **Intégrer les nouveaux professionnel.le.s dans leur prise de poste dans les réseaux.**
- **Porter une attention particulière à l'accueil des stagiaires** (livret, partenariat qualité avec des structures qui accueillent nos formations), et au suivi de leurs apprentissages.
- **Placer la convivialité, la considération, et les interactions humaines au cœur de notre vision de la formation**, au service de l'épanouissement des équipes des centres sociaux, et des habitant.e.s.

union.francilienne@centres-sociaux.fr

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>





INFORMATIONS PRATIQUES

Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels (UFFCS)

SIRET : 482 795 523 00026

Organisme de formation enregistré sous le n° 11 91 07128 91* auprès du préfet de la région Ile-de-France

*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

L'Union Francilienne a obtenu la certification Qualiopi jusqu'au 22/06/2026.

Pour télécharger ce certificat cliquer [ICI](#)

Contacts :

Pour vous aider dans l'analyse de vos besoins :

Florence Durieux, Référente pédagogique

E-mail : delegue.unionidf@centres-sociaux.fr ; Tél : 06.24.33.97.62

Pour vérifier votre inscription ou pour toute demande de document administratif : devis, convention, convocation, certificat de réalisation, facturation, ... :

Laurence Delsuc, Référente administrative

E-mail : union.francilienne@centres-sociaux.fr ; Tél : 06.26.46.18.97

Programmes détaillés des formations : Les programmes détaillés sont disponibles sur demande à : union.francilienne@centres-sociaux.fr et sur notre catalogue en ligne : merci de cliquer [ICI](#)

Comment s'inscrire ? En ligne [ICI](#)

A la suite de votre inscription en ligne, vous recevrez un devis accompagné du programme de la formation. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Laurence Delsuc.

Centre social associatif :

Merci d'envoyer votre règlement à réception du devis, par chèque à l'ordre de UFFCS et à envoyer à UFFCS / Centres Sociaux, 4 rue Jules Vallès - 91390 Morsang-sur-Orge, ou par virement bancaire.

Centre social dépendant d'une collectivité locale :

Merci d'envoyer l'attestation de prise en charge émanant de votre service formation ou RH, par courrier ou à union.francilienne@centres-sociaux.fr

union.francilienne@centres-sociaux.fr

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>





INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions :

Les formations comptent entre 12 et 20 stagiaires. En-deçà ou au-delà, nous pourrions reporter la session prévue ou en organiser une supplémentaire.

L'inscription définitive sera confirmée avec l'envoi de la convention de formation et d'une convocation. Si vous n'avez rien reçu, contactez-nous : nous vérifierons si vous êtes bien inscrit(e), car l'accès à la formation ne sera autorisé qu'aux personnes munies de leur convocation.

Les places seront attribuées en fonction de l'arrivée des inscriptions, de l'équilibre entre les départements et de la possibilité de bénéficier de financements de la branche professionnelle ALISFA. Votre inscription est à faire dès que possible et **au plus tard 1 mois** avant le démarrage de la formation.

Les centres adhérents à une Fédération de Centres Sociaux d'Ile-de-France sont prioritaires dans les inscriptions.

Modalité : nos formations se déroulent en présentiel. Des ateliers de suivi, en visio, sont organisés pour certaines formations (voir les fiches individuelles des formations).

Personnes en situation de handicap :

Nous faisons notre possible pour que nos formations vous soient accessibles. Merci de contacter Florence Durieux afin de voir l'adaptation possible de la formation à votre besoin. E-mail : delegue.unionidf@centres-sociaux.fr ; Tél : 06.24.33.97.62

Annulation de votre part, absences et abandon :

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire **au moins 15 jours ouvrables** avant le jour du démarrage de la formation. Pour prendre connaissance de la procédure complète de la gestion des absences et abandons, veuillez vous reporter en dernière page du présent livret.

Tarifs des formations

* **Tarif adhérent** : pour les **centres adhérents** à une Fédération de centres sociaux

* **Tarif non adhérent** : pour les **centres non adhérents** à une Fédération de centres Sociaux

Frais annexes

Les frais de transport et de repas du stagiaire sont à prévoir en supplément.

union.francilienne@centres-sociaux.fr

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>



Construire sa stratégie de communication

Toutes les clés pour construire une stratégie simplement !

PUBLIC

Professionnel.les et bénévoles de centres sociaux, en binôme. La présence de la direction est souhaitée. Le binôme doit être sur une mission en lien avec la communication.

PRE REQUIS

Aucun.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes.

A partir des expériences professionnelles de chacun, et à partir d'apports théoriques. Temps d'échanges.

Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires.

FORMATEUR-TRICE.S

Isabelle Messalti (FCS 75)

Jérôme Radal (FCS 93)

Coline Scolary (FCS 94)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par les formatrices au cours de la formation (résultats des exercices, échange questions-réponses) et par l'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires "à chaud" et "à froid" et par l'appréciation par le directeur de la structure.

Bilan des formateur.trice.s

SI VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez le contact handicap afin de voir l'adaptation possible de la formation à votre besoin : delegue.unionidf@centres-sociaux.fr

Objectifs de la formation

- Être capable de définir ses objectifs de communication et de réaliser sa stratégie de communication
- Être capable d'identifier ses cibles, comprendre leurs besoins, et construire des messages à leur destination
- Être capable d'identifier ses enjeux de communication
- Être capable de parler de sa structure

Contenu de la formation

Apprendre à définir ses objectifs de communication

Identifier les parties prenantes et cibles potentielles

Réaliser un storytelling

Rédiger des messages par cibles

Penser ses actions de communication

Écrire la stratégie de communication et le plan d'action de sa structure



17,5 heures
sur 2 jours et demi
9h30 - 12h30
13h30 - 17h30



28 et 29 janvier 2025
et une demi journée en visio (la date sera calée avec le groupe)



FCSF, Paris 18ème

Tarif : Gratuit

Programme détaillé
et Inscription 

Informations :

Florence Durieux : référente pédagogique : 06 24 33 97 62
Laurence Delsuc : référente administrative - 06 26 46 18 97
union.francilienne@centres-sociaux.fr

La fonction accueil, une affaire d'équipe

Objectifs de la formation

- S'approprier l'ensemble des dimensions relatives à l'accueil en centre social au regard de la circulaire CNAF de juin 2012 et de mars 2016
- Construire des repères communs en matière d'accueil en centre social
- Travailler l'accueil comme une fonction pivot entre les habitants et les professionnels pour faire vivre la participation
- Passer de la fonction de « Chargé d'accueil » à celle de « Référent d'accueil » en centre social

PUBLIC

Les salariés des Centres Sociaux et socioculturels

PRE REQUIS

Aucun.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes.

A partir des expériences professionnelles de chacun, et à partir d'apports théoriques et législatifs.

Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires.

FORMATEUR

Rodolphe Devalcourt (Accolades)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par le formateur au cours de la formation (résultats des exercices, échange questions-réponses) et par l'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires "à chaud" et "à froid" et par l'appréciation par le directeur de la structure.

Bilan du formateur

SI VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez la contact handicap afin de voir l'adaptation possible de la formation à votre besoin : delegue.unionidf@centres-sociaux.fr

Contenu de la formation

S'approprier l'ensemble des dimensions relatives à l'accueil en centre social au regard de la circulaire CNAF de Juin 2012 et de mars 2016

- Découvrir les attendus des circulaires CNAF de 2012 et 2016 en matière d'accueil,
- Faire un état des lieux de ses pratiques d'accueil au regard des circulaires,
- Identifier clairement le double enjeu attaché à la fonction d'accueil quant à la création de liens sociaux et l'apport d'une réponse claire et sans équivoque quant à la mission de service (information, accès aux droits, orientation...).

Construire des repères communs en matière d'accueil en centre social

- Faire un état des lieux de ses pratiques d'accueil au regard du travail réel,
- Mesurer l'écart éventuel entre travail réel et travail prescrit,
- Positionner rôle de l'accueil dans le cadre du projet du centre social,
- Identifier la dimension stratégique de l'accueil dans le centre social,
- Différencier les missions « socles » et « complémentaires » de l'accueil en centre social
- Construire une grille de critères observables de l'accueil.

Travailler l'accueil comme une fonction pivot entre les habitants et les professionnels pour faire vivre la participation

- Observer des pratiques différentes au sein du réseau des centres sociaux,
- Traiter et analyser collectivement l'ensemble des données observées,
- Identifier les différentes postures au regard des différentes missions.

Passer de la fonction de « Chargé d'accueil » à celle de « Référent d'accueil »

- Articuler la fonction « accueil » comme élément central du "système de fonctionnement" du centre social dans une démarche de développement social local,
- Co-construire des postures adaptées à cette fonction systémique,
- Élaborer un référentiel du « Référent accueil en centre social ».



28 heures sur 4 jours

9h30 - 12h30
13h30 - 17h30



6 et 7 février 2025
3 et 4 mars 2025



Maison de quartier plaine
93 - Saint Denis

Une journée supplémentaire pour visite d'un centre social est à prévoir.

Tarif adhérent : 670 € TTC

Tarif non adhérent : 1 340 € TTC

Programme détaillé
et Inscription 

Informations :

Florence Durieux : référente pédagogique : 06 24 33 97 62
Laurence Delsuc : référente administrative - 06 26 46 18 97
union.francilienne@centres-sociaux.fr

Mettre en œuvre des actions de lutte contre les discriminations

PUBLIC

Les salariés des Centres Sociaux et socioculturels

PRE REQUIS

-Avoir suivi la sensibilisation du 25 juin ou du 17 décembre 2024 ou la formation "Agir contre les discriminations" des 17 et 18 octobre 2024.

-Avoir une idée d'action.

-Avoir le soutien de sa hiérarchie et les ressources.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes.

A partir des expériences professionnelles de chacun, et à partir d'apports théoriques et législatifs.

Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires.

FORMATRICE

Floréal Sotto

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par la formatrice au cours de la formation (résultats des exercices, échange questions-réponses) et par l'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires "à chaud" et "à froid" et par l'appréciation par le directeur de la structure.

Bilan de la formatrice.

SI VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez le contact handicap afin de voir l'adaptation possible de la formation à votre besoin : delegue.unionidf@centres-sociaux.fr

Objectifs de la formation

- Acquérir et développer une méthodologie de projet propre à la lutte contre les discriminations
- Créer des actions concrètes à destination de ses collègues ou du public

Contenu de la formation

Acquérir et développer une méthodologie de projet

- Appréhender les leviers et les résistances
- Partager des outils
- Définir ses zones d'action, son champ de compétences
- Évaluer les actions pertinentes à mettre en œuvre au sein de son centre social et sur son territoire
- Analyser sa posture d'animation au regard des rapports de domination
- Connaître la pédagogie de la non-discrimination et s'entraîner à la mettre en œuvre

Créer des actions concrètes à destination de ses collègues ou du public

- Élaborer concrètement son projet
- Identifier ses connaissances théoriques pour mener les actions souhaitées
- Recenser les ressources existantes et celles à obtenir
- Convaincre ses collègues de mettre en œuvre des actions
- Identifier quel vocabulaire choisir pour nommer ses actions pour les rendre attractives
- Définir des critères d'évaluation des actions menées



14 heures sur 2 jours

9h30 - 12h30
13h30 - 17h30



6 et 7 février 2025



Centre social Rosa Parks,
Paris 19ème



La formation sera prolongée par
3 ateliers d'accompagnement et de suivi
de 2 heures chacun
afin de faire un point sur l'avancée de votre projet,
aux dates suivantes :

10 mars, 8 avril, ainsi que le 13 mai 2025

Tarif adhérent : 100 € TTC
Tarif non adhérent : 200 € TTC

**Programme détaillé
et Inscription** 

Informations :

Florence Durieux : référente pédagogique : 06 24 33 97 62
Laurence Delsuc : référente administrative - 06 26 46 18 97
union.francilienne@centres-sociaux.fr

Référent familles, une fonction au cœur du projet

PUBLIC

Les salariés des Centres Sociaux et socioculturels

PRE REQUIS

Personne occupant la fonction de référent familles dans un centre social avec ou en cours d'agrément ACF

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes.

A partir des expériences professionnelles de chacun, et à partir d'apports théoriques et législatifs.

Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires.

FORMATEURS

Virginie Chauzeix (Accolades)
Thierry Cheine (Accolades)
Rodolphe Devalcourt (Accolades)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par le formateur au cours de la formation (résultats des exercices, échange questions-réponses) et par l'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires "à chaud" et "à froid" et par l'appréciation par le directeur de la structure.

Bilan du formateur.

SI VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez le contact handicap afin de voir l'adaptation possible de la formation à votre besoin :
delegue.unionidf@centres-sociaux.fr

Objectifs de la formation

- Identifier les enjeux liés au métier de référent familles
- Acquérir la connaissance du cadre institutionnel des référents familles
- Inscrire l'animation collective famille dans le projet social

Contenu de la formation

Identifier les enjeux liés au métier de référent familles

- Projeter son métier dans un cadre partenarial,
- Faire le lien entre actions et intentions,
- Reconnaître les évolutions des structures familiales,
- S'approprier le référentiel familles.

Acquérir la connaissance du cadre institutionnel des référents familles

- S'approprier le cadre réglementaire,
- Définir la fonction parentale,
- Inscrire sa pratique professionnelle dans l'action des politiques publiques.

Inscrire l'animation collective familles dans le projet social

- Identifier la place de l'ACF dans un projet social,
- Favoriser la participation des familles,
- Être capable de construire et évaluer un projet ACF.



42 heures sur 6 jours

9h30 - 12h30

13h30 - 17h30

1ère session 2025 :



13 et 14 mars

10 et 11 avril

15 et 16 mai



Maison de quartier Plaine,
93 Saint-Denis

2ème session 2025 :



03 et 04 octobre

13 et 14 novembre

11 et 12 décembre



Lieu à définir

Tarif adhérent : 780 € TTC

Tarif non adhérent : 1 560 € TTC

Programme détaillé
et Inscription



Informations :

Florence Durieux : référente pédagogique : 06 24 33 97 62
Laurence Delsuc : référente administrative - 06 26 46 18 97
union.francilienne@centres-sociaux.fr

-FAVE-

Faire émerger et animer des actions à visée émancipatrice

Objectifs de la formation

Renforcer les savoirs, savoirs faire et savoir être des acteurs (animateurs, directeurs, référents familles, bénévoles...) animant des groupes d'habitants dans l'intention de développer leur pouvoir d'agir.

Contenu de la formation

Acquérir les méthodes et postures pour accompagner des actions collectives portées par des habitants afin d'être capable :

- d'écouter pour repérer les situations problèmes,
- d'accompagner un groupe dans l'analyse d'une situation et de son contexte et à définir une stratégie d'action,
- d'accompagner une démarche de négociation entre un groupe d'habitants et des décideurs politiques ou institutionnels,
- de se positionner comme appui à une dynamique collective et non en son centre,
- de comprendre et développer des processus de conscientisation individuelle et collective.

PUBLIC

Les salariés et élus des Centres Sociaux et socioculturels

PRE REQUIS

S'inscrire en binôme - même centre social - dont 1 stagiaire en posture de pilotage.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes.

A partir des expériences professionnelles de chacun, et à partir d'apports théoriques et législatifs.

Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires.

FORMATEURS

Guillaume Samson (FCS 94)
Florience Durieux (UFFCS)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par le formateur au cours de la formation (résultats des exercices, échange questions-réponses) et par l'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires "à chaud" et "à froid" et par l'appréciation par le directeur de la structure.

Bilan du formateur

SI VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez le contact handicap afin de voir l'adaptation possible de la formation à votre besoin : delegue.unionidf@centres-sociaux.fr



42 heures sur 6 jours

9h30 - 12h30
13h30 - 17h30



27 et 28 mars 2025

15 et 16 mai 2025
12 et 13 juin 2025



Paris

Cette formation est proposée avec une option en internat. (recommandé)

En début de soirée, des animations collectives et ludiques en lien avec le DPA, offriront des moments de partage et d'enrichissement qui prolongent les journées de formations.

Estimation des coûts annexes :

- Repas et hébergement en chambre individuelle : compter environ 560 € par stagiaire pour la durée de la formation.
- Repas et hébergement en chambre double : compter environ 370 € par stagiaire pour la durée de la formation.

Tarif adhérent (coût pédagogique) : 890 € TTC
Tarif non adhérent (cout pédagogique) : 1 780 € TTC

Prise en charge du repas du midi par l'Union francilienne.

**Programme détaillé
et Inscription**

Informations :

Florence Durieux : référente pédagogique : 06 24 33 97 62
Laurence Delsuc : référente administrative - 06 26 46 18 97
union.francilienne@centres-sociaux.fr



PROCEDURE DE GESTION DES ABSENCES ET ABANDONS DE LA FORMATION

L'assiduité et l'implication du stagiaire sont des éléments clés de réussite de la formation, c'est pourquoi l'Union francilienne a établi une procédure de gestion des absences et abandons adaptée aux différentes situations rencontrées.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire **au moins 15 jours ouvrables** avant le jour du démarrage de la formation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par mail à la référente administrative à l'adresse suivante : union.francilienne@centres-sociaux.fr

La demande de report de la participation d'un stagiaire à une formation doit être effectuée par l'employeur du stagiaire à condition d'adresser une demande écrite à l'Union francilienne dans un délai de 15 jours ouvrables avant la date de démarrage de la formation, à l'adresse suivante : union.francilienne@centres-sociaux.fr

Selon les situations rencontrées, l'union francilienne apportera les réponses suivantes :

En cas d'annulation par l'employeur plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation :

- L'Union francilienne proposera d'inscrire le stagiaire à une autre session de formation si l'offre est existante ;
- L'Union francilienne proposera à l'employeur de positionner une autre personne de la structure sur cette formation ;
- Si l'employeur souhaite poursuivre le processus d'annulation, la formation ne sera pas facturée.

En cas d'annulation par l'employeur moins de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation :

- Le coût de la formation est dû dans sa totalité.
- Des exceptions seront consenties en cas de force majeure justifiée, un courriel devra être envoyé à union.francilienne@centres-sociaux.fr accompagné le cas échéant du certificat du décès du stagiaire ou de ses ascendants et descendants directs, certificat médical attestant d'un arrêt maladie/accident du stagiaire.

Procédure de gestion d'une absence constatée le jour de la formation

La référente pédagogique constatant l'absence d'un stagiaire, contactera immédiatement par téléphone l'employeur, ou déléguera cette tâche à la référente administrative.

Si la référente pédagogique n'est pas sur place, le formateur s'est engagé à prévenir immédiatement la référente pédagogique de l'absence.

Si l'Union n'arrive pas à joindre par téléphone l'employeur, un courriel lui sera envoyé.

Le but est de signaler l'absence et de comprendre les causes de celle-ci.

En cas d'abandon, la référente pédagogique cherchera à comprendre les causes pour une amélioration continue de l'offre proposée.

union.francilienne@centres-sociaux.fr

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>





UNION FRANCILIENNE
DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES
SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS



Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



UNION FRANCILIENNE DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS



4 Rue Jules Vallès, 91390 Morsang-sur-Orge

Ce livret peut être téléchargé depuis notre site Internet

<https://iledefrance.centres-sociaux.fr/>

Suivez l'Union francilienne sur les réseaux sociaux



06.24.33.97.62 /
06.26.46.18.97

union.francilienne@centres-sociaux.fr

Association loi 1901 - Siret 482 795 523 00026

Organisme de formation enregistré sous le n°11 91 07128 91

auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

